

Le conseil municipal, légalement convoqué le 1^{er} septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire en mairie, le 08 septembre 2020 à 19 heures 00, sous la présidence de Madame Edith MICHELIC, maire.

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de membres présents : 10 - Nombre de votants : 10

Etaient présents : Edith Michelic, Nicole Dégagé-Phalancher, Fabienne Trompas (arrivée à 19 h 04), Daniel Désiré, Damien Chesnel, Alain Vandepitte, Gérald Bertrand, Francis Duplaix, Emilie Cousson, Amandine Veiga,

Était absent excusé : Yoänn Bonnefoy.

Secrétaire de séance : Amandine Veiga,

Date de la convocation : 1^{er} septembre 2020 (affichée et notifiée le 1^{er} septembre 2020) Mention exécutoire : oui
Début de la séance : 19 h 01 - Fin de la séance : 20 h 30

ORDRE DU JOUR

- Bail du logement de la « Maison des Hortensias »
- Dossier travaux d'aménagement de la Route de la Croix – convention CIT
- Sécurisation de la RD 92 – convention CIT
- CGR comptages RD 92 – RD 142 – VC route de Vallenay
- Coupes affouagistes – nomination de trois garants
- Projet de restauration du lavoir – dotation exceptionnelle de l'Etat
- Fonds de solidarité logement 2020 (contribution au Conseil Départemental)
- Délégué(e) au CIT (Cher Ingénierie des Territoires)
- Réfèrent(e) « ambroisie »
- Délégués Pays Berry Saint-Amandois
- PCS mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde
- Assurances SMACL : avenant grange à auvent
- Courriers divers
- Questions diverses

DCM 2020-040 - Bail du logement de la « Maison des Hortensias »

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de membres présents : 10- Nombre de votants : 10

Madame la maire informe le conseil municipal que le couple locataire de la « Maison des Hortensias » se sont séparés et que la locataire souhaite conserver le bail en son nom propre. Elle sollicite également la réduction de l'espace jardin.

Le conseil municipal,

Vu le bail initial, vu le dossier de la locataire,

Décide à l'unanimité des membres présents,

- la continuité du bail au profit de Madame Anaïs TERRIER,
- Monsieur Thomas PERIER devra adresser à la commune un courrier de désengagement solidaire,
- les allocations logement relatives à cette habitation seront versées directement au bailleur,
- le jardin sera réduit et la location s'étendra sur la parcelle cadastrée A 429 selon le plan annexé,
- les autres clauses demeurent inchangées.

La présente délibération tiendra lieu d'avenant au bail.

DCM 2020-041 – Dossier travaux d'aménagement de la Route de la Croix – convention CIT

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de membres présents : 10- Nombre de votants : 10

Madame la Maire fait part au conseil municipal qu'à la suite des retards cumulés du traitement du dossier par le CIT, une nouvelle convention est proposée pour les travaux d'aménagement de la Route de La Croix. Le dossier est à revoir intégralement et les travaux ne seront réalisés qu'au cours du 2^{ème} semestre 2021 (date butoir subvention DETR : septembre 2021)

Le montant de maîtrise d'œuvre de Cher Ingénierie des Territoires se chiffre à 6 160 € HT.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à la convention proposée (N°C0202) et autorise Madame la Maire à signer le document.

DCM 2020-042 – Sécurisation de la RD 92 – convention CIT

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de membres présents : 10- Nombre de votants : 10

Madame la Maire présente au conseil municipal une convention de maîtrise d'œuvre du CIT pour les travaux d'aménagements de sécurisation de la traverse du Bourg (RD 92)

Le montant de maîtrise d'œuvre de Cher Ingénierie des Territoires se chiffre à 5 460 € HT.

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à la convention proposée (N°C0203) et autorise Madame la Maire à la signer.

CGR comptages RD 92 – RD 142 – VC route de Vallenay

Madame la maire informe le conseil municipal que suite à la programmation du comptage des véhicules « route de Lignièrès », il a été demandé d'élargir cette enquête à la « route de Vallenay ».

DCM 2020-043 – Coupes affouagistes – nomination de trois garants

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de membres présents : 10- Nombre de votants : 10

Madame la maire présente au Conseil Municipal le permis d'exploiter des coupes des parcelles 7 et 8 de l'ONF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

Décide de programmer les coupes affouages de 30 têtes de chênes dans les conditions ci-après :

-Mode de délivrance des bois d'affouages : lots de têtes de chêne à débiter sur place ;

-Le conseil municipal désigne comme GARANTS de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

- Monsieur Daniel DÉSIÉ

- Monsieur Patrick FOULTIER

- Monsieur Philippe MONDIÈRE

-Conformément aux articles L241-15 et L241-16 du Code Forestier, le conseil municipal fixe le mode de partage par feu,

-le délai de vidange sera à définir par Madame la maire par temps sec,

-le prix du stère est fixé à 7 €.

Le conseil municipal donne pouvoir à Madame la maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation à cette opération, et autorise Madame la maire à signer les contrats d'affouage.

Madame le Maire, ou son représentant, assistera aux marquages des lots des têtes de chênes des parcelles n°7 et 8. Les lots seront attribués aux affouagistes par tirage au sort sur inscriptions préalables.

DCM 2020-044 – Projet de restauration du lavoir – dotation exceptionnelle de l'Etat

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de membres présents : 10- Nombre de votants : 10

Madame la maire fait part au conseil municipal qu'elle souhaiterait programmer un projet de restauration du lavoir situé « route de la Font d'Ordieu ». Dans le cadre d'une dotation exceptionnelle de l'Etat, elle a fait établir un devis pour en connaître le coût (devis qu'elle a reçu ce jour). Compte tenu des délais très courts pour bénéficier de cette dotation, ce dossier ne pourra pas entrer dans ce cadre.

Ce lavoir est alimenté par une source dont l'eau est à une température constante 19° (située sur une propriété privée et qui pourrait faire l'objet d'un bail emphytéotique)

Madame la maire sollicite l'avis du conseil municipal sur la poursuite ou non de l'étude de ce projet qui pourrait être réalisé en 2022 avec notamment un financement de la Fondation du Patrimoine.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à l'étude de ce projet et charge madame la maire d'en étudier le financement.

DCM 2020-045 – Délégué(e) au CIT (Cher Ingénierie des Territoires)

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de membres présents : 10- Nombre de votants : 10

Madame la Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de nommer un délégué communal au sein du CIT et fait acte de candidature.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal nomme Madame Edith MICHELIC déléguée du CIT

DCM 2020-046 – Fonds de solidarité logement 2020 (contribution au Conseil Départemental)

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de membres présents : 10- Nombre de votants : 10

Madame la maire fait part du courrier du conseil départemental relatif au fonds de solidarité pour le logement 2020 ;

Le soutien apporté par le fonds de solidarité pour le logement a été en 2019 :

Energie : 3 ménages pour un montant de 786 €

Eau : 1 ménage pour un montant de 90 €

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable.

DCM 2020-047 – Référent(e) « ambroisie »

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de membres présents : 10- Nombre de votants : 10

Madame la Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de nommer un référent communal pour la lutte contre l'ambroisie.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal nomme Monsieur Alain VANDEPITTE délégué.

DCM 2020-048 – Délégués Pays Berry Saint-Amandois

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de membres présents : 10- Nombre de votants : 10

Les réunions du pays Berry Saint-Amandois se tiennent en général en semaine et en début de matinée ou début d'après-midi. En conséquence, Madame Fabienne TROMPAS exerçant une activité professionnelle ne peut pas se rendre à ces réunions et sollicite son remplacement au sein de ce syndicat.

Le conseil municipal procède à l'élection du nouveau délégué titulaire.

Par 10 voix, Madame Nicole DÉGAGÉ-PHALANCHER est nommée déléguée titulaire.

Elle sera accompagnée par Monsieur Alain VANDEPITTE délégué suppléant

PCS - mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Madame la maire présente au conseil municipal présente au conseil municipal le PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE) et le DICRIM, qu'il faudra mettre à jour. Par ailleurs il conviendra de rajouter un chapitre relatif aux pandémies.

Les conseillers municipaux sont invités à consulter ces documents, afin d'établir les organigrammes des nouvelles équipes d'intervention.

DCM 2020-049 – Assurances SMACL : avenant grange à auvent

Nombre de membres en exercice : 11 – Nombre de membres présents : 10- Nombre de votants : 10

Madame la maire présente au conseil municipal l'avenant 0001 - ALEASSUR du contrat d'assurance de la SMACL – dommages au bien – concernant l'assurance de la grange à auvent (grange communale route de Bruère) : montant annuel 78,31 € HT.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve cet avenant.

Stage :

Madame la maire informe le conseil municipal qu'une personne en stage d'immersion aide actuellement l'agent communal dans l'entretien de la voirie communale

Courrier recommandé de riverains de la route de Vallenay et de la route Traversière

Madame la maire fait lecture du courrier de riverains de la « route de Vallenay » et de la « route Traversière » relatif à la vitesse des véhicules « route de Vallenay ».

Madame la maire a transmis ce courrier aux services préfectoraux, gendarmerie et Centre de Gestion de la Route. Madame la maire fait lecture du courrier des services préfectoraux en réponse à ses démarches.

S'ensuit un tour de table et un débat du conseil municipal sur l'existant, les aménagements et financements déjà réalisés « Route de Vallenay », les incivilités, les propositions de solutions qui pourraient être apportées.

Monsieur Damien CHESNEL présente au conseil municipal les résultats de son enquête, qu'il a menée auprès des riverains de cette voie.

Le problème d'excès vitesse des véhicules existe sur toutes les rues du village, à plus forte raison sur l'axe Lignièrès-Bruère (RD 92), tout comme les véhicules empruntant le SENS-INTERDIT « Route des Coins ».

Madame la maire a pris note que la réfection de la route de Vallenay ne met pas suffisamment en sécurité les riverains et qu'elle en tiendra compte lors de la réfection de la route de la Croix

Pour conclure les débats, Madame la maire propose de réfléchir sur la question et d'en redébattre ultérieurement.

(Départ de Monsieur Daniel DÉsirÉ à la fin du débat à 20 h 25)

Informations sur les syndicats intercommunaux

-SIRP BRUERE-LA CELLE - FARGES : Madame Maryse LALLIER a été élue Présidente (Edith MICHELIC 1^{ère} Vice-présidente – Madame Mathilde THEVENET 2^{ème} Vice-présidente)

-SIAEP (Syndicat de la Fontaine Saint-Clair) : Monsieur Philippe AUZON a été élu Président

-SITS (Syndicat Transports Scolaires) : Monsieur Yoänn BONNEFOY a été élu Président

Journées du Patrimoine :

Les journées européennes du patrimoine auront lieu les 19 et 20 septembre 2020.

Madame la maire propose la visite du village et de l'église le dimanche 20 septembre. Proposer à Monsieur François PETIT d'organiser une petite visite guidée.

Madame la maire sollicite le conseil municipal pour l'organisation de cette journée (mais peu de disponibilité des jeunes conseillers).

Site internet de la commune

Madame la maire sollicite Monsieur Damien CHESNEL et Monsieur Yoänn BONNEFOY pour la mise à jour régulière du site internet.

Conseil des jeunes

Madame la maire sollicite Madame Fabienne TROMPAS, Madame Amandine VEIGA, Monsieur Francis DUPLAIX pour organiser ce conseil des jeunes

Coupure de courant du 08 août 2020

Madame la maire fait part à l'assemblée de la coupure de courant du 08 août dernier et de ses démarches immédiates auprès des services d'ENEDIS afin que l'électricité soit rétablie dans les meilleurs délais. Elle déplore les sarcasmes lus sur les réseaux sociaux, tout comme l'envoi des gendarmes au mariage de son fils ce même jour.

Communauté de Communes Cœur de France

Pour information, une réunion du conseil communautaire se tiendra le 15 septembre prochain pour présenter la situation financière de la CCCF.

Fin de la séance à 20 h 30

Affichage du compte rendu pour publication et notification le 15 septembre 2020

Délibérations certifiées exécutoires par le maire, compte tenu de la transmission en sous-préfecture de Saint-Amand-Montrond le 15 septembre 2020